

mes qui s'élevèrent jusqu'au moment où elle entra en retraite pour se préparer à la cérémonie, la mère Providence répéta plus de vingt fois : Cette cérémonie ne se fera pas, elle sera retardée, c'est de celle-là que m'a parlé Mariadne. On lui disait : Mais, ma bonne Mère, ne croyez donc pas cela ; il n'y a aucune apparence ; jamais on n'a été plus tranquille qu'en ce moment.—Eh bien ! nous verrons. Lorsque la novice fit, selon l'usage, ses adieux à chaque religieuse avant d'entrer en retraite, la mère Providence lui dit : Vous ne ferez pas vos vœux, ma petite sœur.—Mais si, ma Mère, je les ferai. Vous voyez que j'entre en retraite !—Non, non, vous ne les ferez pas. Pendant les premiers jours de la retraite, la vénérable Mère s'obstinait pour ainsi dire dans ses pressentiments de malheur. Sans se départir du respect dont tout le monde était pénétré pour elle, on plaisantait sur ses appréhensions.—Mais vous croyez donc, chère Mère, qu'une révolution va éclater subitement et nous arriver comme la foudre ? Or, le lendemain on apprend que l'on se bat à Paris, et 24 heures après le télégraphe annonce que la république est proclamée. On envoie demander à l'Evêché s'il faut que la novice continue sa retraite ou qu'elle en sorte. Mgr. des Essarts répond qu'il ne se sent pas le courage de faire faire des vœux à une jeune personne dans des circonstances pareilles, et qu'il faut attendre. La cérémonie n'eut lieu que le 1er octobre suivant.

Voilà donc encore un fait certain et qui a pour garant le témoignage de toutes les religieuses qui étaient dans la maison à cette époque, et celui d'un grand nombre de personnes de la ville de Blois.

On voit, par ce que nous avons dit, que les